



Sainte-Anne
de-Bellevue

Cabinet du Maire

Jeudi, le 24 mai 2018

Monsieur Luc Ferrandez
Membre du comité exécutif
Responsable des grands parcs, espaces verts et grands projets
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 2.110
Montréal (Québec)
H2Y 1C6

Cher Monsieur,

La présente a pour but de vous confirmer, tel que mentionné dans votre lettre du 15 mai 2018, que le développement du territoire se fera en conformité avec le Plan Particulier d'Urbanisme (PPU) soumis par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue lors de notre rencontre. De plus, un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sera également réalisé de façon conjointe afin de favoriser des interventions bien intégrées, reflétant les particularités historiques, incluant la conservation des pierres des champs mentionnées dans le PPU, et écologiques du secteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Ferrandez, nos plus sincères salutations.


Paola Hawa
Maire